



Journal de la Clinique



Printemps 2013

L'Océan SELARL de vétérinaires

Les coulisses de la clinique

Le Dr Estelle Pondevie est heureuse de vous annoncer la naissance de sa fille Iliia le samedi 16 mars. La maman et le beau bébé (4,100 kg tout de même !) se portent bien et vous remercient de vos nombreux témoignages de sympathie. Toute l'équipe de la clinique vétérinaire lui adresse ses affectueuses félicitations.



La médecine préventive vétérinaire

Votre chien ou chat est né avec une constitution et un tempérament qui lui sont propres. Il a ses particularités physiologiques. Mais votre ami à quatre pattes, comme tout autre, a également ses faiblesses.

En tant que vétérinaires, nous préférons toujours prévenir les maladies que de voir nos patients être malades. C'est cette notion de **prévention des risques** qui a permis d'améliorer notablement les conditions de vie de nos petits compagnons et d'augmenter leur espérance de vie.

Ainsi, la **vaccination** a permis de fortement diminuer l'incidence de certaines maladies graves, comme par exemple la maladie de Carré, l'hépatite infectieuse, la parvovirose ou encore la leptospirose. La **stérilisation** de votre chienne ou de votre chatte prévient l'apparition de tumeurs mammaires, de grossesses nerveuses et d'infections utérines. La **castration** de votre chat diminuera fortement le risque de contracter le sida ou la leucose. Un programme de **nutrition** adapté

« Il ne s'agit pas d'ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années », Alexis Carrel

au style de vie, à la race et à l'âge de votre protégé permettra d'améliorer ses défenses immunitaires et de prévenir l'obésité. Les **traitements antiparasitaires** modernes, utilisés en préventif, réduiront le risque de transmission de maladies par les tiques et permettront la prévention de la dermatite allergique aux piqûres de puces, très désagréable pour l'animal. Les **bilans sanguins** annuels offrent la possibilité de détecter précocement certaines maladies. La **consultation pubertaire** augmente les chances de détecter d'éventuels troubles du comportement et permet de les corriger. Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres pour illustrer l'application de la médecine préventive.

Les recommandations que nous faisons pour votre animal dépendront de sa race et seront basées sur son style de vie. Ainsi, chaque animal aura un **programme de santé bien à lui**, car chacun est exposé de façon différente aux maladies et la prévention sera adaptée à ses besoins.



Les puces : mieux vaut prévenir que guérir !

Les puces comptent parmi les hôtes indésirables qui infestent nos animaux domestiques et nos maisons. Pour éviter à notre compagnon des démangeaisons bien inconfortables, voire une douloureuse allergie, vigilance et prévention s'imposent !

Une vie de puce : 48 heures après l'accouplement, la puce femelle commence à pondre des œufs à un rythme effréné dans la fourrure de l'animal hôte : 30 à 50 œufs par jour pendant une période qui peut aller jusqu'à 2 mois !

Les œufs se décrochent de leur hôte et tombent un peu partout dans la maison. Ils éclosent rapidement en larves, qui aiment vivre au calme dans des endroits sombres : rainures du parquet, fissures d'une plinthe, dans les tapis, dans les replis d'un canapé...

À leur tour, les larves se métamorphosent très rapidement en nymphes, puis en puces adultes. Au total, le cycle de reproduction est d'environ 3 semaines, ce qui explique la rapidité des infestations.

Comment savoir si mon compagnon héberge ces délicieux insectes ?

En écartant les poils d'une zone de grattage ou à la base de la queue, vous apercevrez de fines particules de couleur brun-noir : ce

sont des **excréments de puces**. Vous verrez peut-être aussi des « petits êtres noirs » gambadant joyeusement sur la peau de votre animal. Les puces se cachent dans les poils, ce qui les rend souvent difficiles à détecter.

Comment s'en débarrasser ?

- Traitez simultanément TOUS les animaux de la maison avec un produit antiparasitaire, une fois par mois.
- Exterminez les œufs et les larves en traitant la maison avec un aérosol spécial puces.
- Laissez-nous vous guider dans le choix des produits, nous savons lesquels sont les plus efficaces.

Administrez des produits anti-puces en préventif TOUS LES MOIS. Il ne faut pas perdre de vue que dans nos maisons chauffées, les puces peuvent se développer **toute l'année**.

Sachez qu'il existe depuis peu un produit très efficace contre les puces par prise orale mensuelle : 1 comprimé par mois suffit.



Herbe de printemps : gare aux fourbures !

Attention, la mise au pré au printemps peut entraîner des fourbures très douloureuses pour votre cheval.

La quantité de fructanes (sucres) augmente dans l'herbe lors d'ensoleillement dans la journée et de nuits fraîches. Ces conditions sont généralement réunies au printemps. Les fructanes gagnent ensuite le gros intestin où ils sont rapidement fermentés, ce qui entraîne une production d'acide lactique chez certains individus. C'est ainsi qu'apparaissent les « fourbures du printemps ».

Parmi les autres causes des fourbures, on compte : la surcharge en grains, l'intoxication au noyer noir, les affections gastro-intestinales et les coliques, la rétention placentaire et le travail prolongé sur un sol trop dur.

Les conséquences

Lors de fourbure, il se produit une bascule de la troisième phalange (l'os) par rapport à la boîte cornée (le sabot). Cette désolidarisation amène une douleur intense caractérisée par une démarche campée, des foulées raccourcies, comme si le cheval « marchait sur des oeufs ». Dans les cas les plus graves, le cheval refuse de bouger ou peut même rester couché.

La prévention : Réduisez le temps au pâturage lorsque les conditions sont susceptibles de favoriser l'apparition de fourbures. N'administrez pas de rations de concentrés lorsque les chevaux sont en pâture.

La fourbure aiguë est toujours une **urgence** médicale. Le **traitement** repose sur l'administration de vasodilatateurs tels que l'acépromazine et d'anti-inflammatoires. L'administration de DMSO peut également être bénéfique. Le cheval doit être mis au repos strict. Une radiographie permettra de déterminer le degré de bascule de la phalange et une ferrure thérapeutique peut s'avérer nécessaire.



Pourquoi faire stériliser son lapin ?

La fertilité du lapin est légendaire. Lorsque l'on possède un couple de lapins, la question de la stérilisation se pose donc tout naturellement. En revanche, lorsque le lapin est célibataire, rares sont les propriétaires de lapins qui songent à la stérilisation. Pourtant, celle-ci est bénéfique.



Éviter la surpopulation

De nombreux lapins sont abandonnés chaque semaine et certains attendent plus d'un an dans un refuge avant d'être adoptés. Si vous avez un couple de lapins, nous vous conseillons donc de les faire stériliser tous les deux afin de leur permettre une vie harmonieuse sans harcèlement, ni lutte, ni reproduction. Le lapin est un animal social, auquel la présence d'un congénère de sexe opposé apporte sérénité, distraction et équilibre.

Santé de la femelle

Après 5 ans et non stérilisée, votre lapine a une probabilité de 80% d'être atteinte d'une tumeur utérine ou ovarienne.

Le risque de tumeur utérine ou ovarienne peut atteindre 80% chez la lapine de plus de 5 ans non stérilisée. La stérilisation permet d'assurer une longévité égale à celle des mâles (8-10 ans) et se pratique idéalement entre 6 mois et 1 an.

Santé du mâle

La castration permet au mâle de vivre sa vie plus sereinement et de cohabiter avec une compagne. Une mâle non opéré marque beaucoup son territoire (jets d'urine et crottes), ce qui rend sa vie en liberté ou semi-liberté quasi impossible.

Amélioration du bien-être

Le lapin subit à l'état sauvage une forte pression hormonale qui le pousse à s'accoupler et à défendre son territoire. L'agressivité, généralement liée à la défense du territoire, est souvent source d'incompréhension de la part du propriétaire. Ce comportement n'est plus nécessaire à sa survie lorsque le lapin vit en captivité et disparaît avec la stérilisation.

Que faire si vous trouvez un animal errant ?

Tout animal errant est sous la responsabilité du Maire.

Si l'animal est en bonne santé apparente

Il peut être déposé au refuge (dans un sas prévu à cet effet, disponible jour et nuit) par vos soins ou en demandant le transport à la police municipale.

De jour, le vétérinaire peut vous renseigner sur les services à joindre selon les cas et vous aider à retrouver le propriétaire d'un animal identifié. Il pourra également assurer la prise en charge, voire les soins urgents des animaux errants blessés.

Si l'animal semble blessé

Contactez le vétérinaire de garde : les premiers soins seront assurés, même en l'absence du propriétaire.

Si vous trouvez un animal sauvage

Attention aux morsures ou aux griffures ! Ne manipulez ni les chauves-souris (risque de transmission de rage), ni les oisillons tombés du nid (les mettre seulement en hauteur à l'abri des prédateurs).

S'il s'agit de gibier, prévenez le Maire et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Sinon, prévenez le centre de soins à la faune sauvage le plus proche.



- Refuge Intercommunal St Jean de Luz : 05 59 26 69 39
Vieille Route de St Pée, 64500 St Jean de Luz
- Mairie Urrugne : 05 59 47 44 44
- Police Municipale Urrugne : 05 59 47 44 49
- Mairie Hendaye : 05 59 48 23 23
- Commissariat Police Hendaye : 05 59 51 40 40
- Hegalaldia à Ustaritz : 05 59 43 08 51
Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage
www.hegalaldia.org